

## *Revue de presse* *sur l'actualité européenne*

### *Au sommaire*

Mars 2017

#### ➤ BREXIT

- Juncker imagine l'Europe post-Brexit
- Irlande du Nord
- L'Ecosse tente de résister au Brexit
- Le Parlement britannique donne son feu vert au Brexit
- May annoncera le déclenchement du Brexit fin mars
- Brexit : la procédure de divorce avec l'UE débutera le 29 mars
- Au bord du Brexit
- Theresa May en Ecosse à deux jours du lancement officiel du Brexit
- Brexit J+1 : cinq questions pour comprendre ce qui va se passer

#### ➤ LE PARLEMENT EUROPEEN

- Marine Le Pen perd son immunité
- FN : un deuxième assistant parlementaire européen mis en examen

#### ➤ LA REGION

- Méthanisation et agriculture
- Pop school : une école d'avenir. On y forme des développeurs web en six mois
- « Au débat lundi, l'Europe a été remarquablement absente... »

#### ➤ ERASMUS

- Le lycée devient international
- Un mois de stage en Allemagne

➤ **L'UNION EUROPEENNE**

- *Donald Tusk réélu président du Conseil européen*
- *Varsovie a bloqué hier l'adoption des conclusions du sommet de l'Union européenne*
- *Cour de justice de l'UE : une entreprise peut bannir sous conditions les signes religieux*
- *60 ans après, la volonté d'un nouveau départ*
- *Pour Marine Le Pen, l'UE « va mourir »*

➤ **L'EUROPE**

- *Pour une Europe à « plusieurs vitesses »*
- *La Turquie crie au racisme et au nazisme*
- *Turquie-Pays-Bas : la crise s'envenime*
- *La crise avec l'Europe s'envenime*
- *Piratage sur Internet dans le sillage de la crise entre la Turquie et l'UE*
- *60 ans des Traités de Rome*  
*Que reste-t-il de l'Europe des pères fondateurs ?*

➤ **ECONOMIE**

- *L'appel de patrons pour « décarboner l'Europe »*
- *A 60 ans, l'Europe cherche un second souffle*
- *Les pêcheurs angoissés par le Brexit*
- *Brexit ? Lille Place Financière répond : Welcome dans la région !*

# Brexit

## Juncker imagine l'Europe post-Brexit

**UNION EUROPÉENNE.** Le Brexit « *ne peut pas stopper l'UE dans sa marche vers l'avenir* », a exhorté le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker. Dans un Livre blanc attendu, il a décrit cinq pistes disparates, allant d'une Europe se contentant d'être un marché unique à une plus intégrée qu'aujourd'hui, en passant par une Europe à « *plusieurs vitesses* » pour dépasser ses divisions. Le chef de l'exécutif européen n'exprime pas de préférence dans son document d'une trentaine de pages, mais il appelle les pays de l'UE à y puiser des idées pour préparer le sommet du 25 mars à Rome, à l'occasion des 60 ans du traité fondateur de l'Union. « *Rome doit marquer le début d'un nouveau chapitre* » pour une « *Europe unie à 27* ».

*L'Union 2 mars 2017*

## Irlande du Nord

**IRLANDE DU NORD.** Les Irlandais du Nord votaient hier pour renouveler leur assemblée régionale sur fond de tensions, alors que la perspective du Brexit et d'un retour possible aux frontières inquiète dans cette province britannique au passé agité.

*La Voix du Nord 3 mars 2017*

## L'Ecosse tente de résister au Brexit

**GRANDE-BRETAGNE.** La loi autorisant le gouvernement britannique à activer le Brexit a été votée, au grand dam de l'Ecosse.

Les députés britanniques ont voté hier le projet de loi historique autorisant le gouvernement à déclencher le Brexit, quelques heures après l'annonce par la Première ministre écossaise de son intention de demander un nouveau référendum d'indépendance.

Cette approbation en deuxième lecture renvoie le texte devant la chambre des Lords qui devaient l'approuver dans la soirée, ouvrant la voie au déclenchement du divorce avec l'Union européenne par la Première ministre Theresa May.

Les députés ont rejeté par 335 voix contre 287 le premier amendement des Lords visant à protéger les trois millions de citoyens européens vivant au Royaume-Uni. Ils ont fait de même pour l'autre amendement qui conférerait le dernier mot au parlement sur l'accord final avec Bruxelles.

C'est le jour qu'a choisi la Première ministre écossaise Nicola Sturgeon pour annoncer qu'elle allait demander un nouveau référendum d'indépendance, faisant planer une menace d'éclatement du Royaume-Uni. Si le déclenchement du Brexit n'a jamais été aussi proche, cette annonce fracassante a conduit les services de Mme May à faire savoir qu'il interviendrait à la fin du mois.

Mme Sturgeon, qui souhaite un référendum fin 2018 ou début 2019, a expliqué qu'elle demanderait au parlement écossais l'autorisation de réclamer l'accord du gouvernement britannique de lancer la procédure. « *J'estime qu'il est important que l'Ecosse soit en mesure de décider de son futur (...) avant qu'il ne soit trop tard* », a ajouté la cheffe du parti indépendantiste SNP, rappelant que les Ecossais avaient majoritairement voté contre le Brexit.

Theresa May a rétorqué qu'une nouvelle consultation, après celle de septembre 2014, serait un « *facteur de division* » et créerait « *une énorme incertitude économique au pire moment possible* ».

Theresa May doit intervenir, aujourd'hui en milieu de journée, devant le parlement pour informer les députés du contenu du dernier sommet européen de Bruxelles. Le ministre du Brexit, David Davis, avait exhorté hier les députés à ne pas « *lier les mains* » de Mme May avant le début des négociations, les invitant à rejeter les deux amendements déposés.

Une fois activé l'article 50 du Traité de Lisbonne, les dirigeants des 27 autres Etats membres pourraient se réunir le 6 avril pour un sommet visant à définir des lignes directrices des négociations à venir. Les Européens chercheront à faire corps, face à des Britanniques susceptibles d'exploiter les divisions. Parmi les sujets brûlants, outre l'avenir de l'Ecosse, figurera notamment la facture de la sortie de l'UE : Bruxelles pourrait exiger des Britanniques jusqu'à 60 milliards d'euros.

## **ECOSSE : LES RESULTATS DU REFERENDUM DE 2014**

**OUI à l'indépendance : 1 617 989 voix soit 44,7 %**

**NON à l'indépendance : 2 001 926 voix soit 55,3 %**

*L'Union 14 mars 2017*

## **Le Parlement britannique donne son feu vert au Brexit**

**ROYAUME-UNI.** Le Parlement britannique a approuvé hier soir la loi autorisant le gouvernement à déclencher le Brexit. Ce vote laisse désormais les mains libres au

gouvernement conservateur de Theresa May pour lancer la procédure de divorce d'avec l'Union européenne avant la fin du mois de mars, date butoir qu'elle s'est fixée.

Les députés ont rejeté par 335 voix contre 287 le premier amendement des Lords visant à protéger les trois millions de citoyens européens vivant au Royaume-Uni. Ils ont fait de même pour l'autre amendement qui conférait le dernier mot au Parlement sur l'accord final avec Bruxelles, 331 votant contre tandis que 286 votaient en sa faveur. La chambre des Lords a pris acte du refus par la chambre des Communes de ses deux amendements et a voté contre les deux modifications en deuxième lecture, entérinant ainsi le texte. Le feu vert du Parlement est survenu quelques heures après l'annonce par la Première ministre écossaise de son intention de demander un référendum d'indépendance, faisant planer une menace d'éclatement du Royaume-Uni. Nicola Sturgeon, qui souhaite ce référendum fin 2018 ou début 2019, demandera la semaine prochaine au Parlement écossais l'autorisation de réclamer l'accord du gouvernement britannique pour lancer la procédure.

*La Voix du Nord 14 mars 2017*

### **May annoncera le déclenchement du Brexit fin mars**

**GRANDE-BRETAGNE.** La Première ministre britannique Theresa May informera le Parlement du déclenchement du Brexit d'ici la fin mars, même si la sortie de l'Union européenne et chamboulée par la demande écossaise d'un référendum d'indépendance. Mise en difficulté par cette demande qui vient compliquer sa stratégie de négociations, Mme May a expliqué hier devant les députés, qu'après le feu vert du Parlement obtenu la veille, elle attendait désormais l'assentiment de la reine, une formalité qui devrait intervenir selon elle « *dans les prochains jours* ». « *Je reviendrai devant cette chambre avant la fin du mois pour notifier ma décision une fois que j'aurai déclenché formellement l'article 50* » du traité de Lisbonne, qui lancera officiellement la procédure de divorce, a-t-elle ajouté.

*L'Union 15 mars 2017*

### **Brexit : la procédure de divorce avec l'UE débutera le 29 mars**

**ROYAUME-UNI.** Le gouvernement britannique de Theresa May activera le 29 mars l'article 50 du traité de Lisbonne, lançant ainsi officiellement le divorce avec l'Union européenne, a annoncé hier, un porte-parole de Downing Street.

Le représentant du Royaume-Uni à Bruxelles a informé l'Union européenne que la Grande-Bretagne activerait mercredi 29 mars l'article 50. Le 23 juin, « *les Britanniques ont pris la décision historique de quitter l'UE (...) Le gouvernement va mettre en application cette décision et lancer formellement le processus pour activer l'article 50* », a indiqué le ministre en charge du Brexit David Davis, évoquant « *la négociation la plus importante pour ce pays depuis une génération* ».

Il a ajouté que le gouvernement était « *clair sur ses objectifs : un accord qui fonctionne pour toutes les nations et régions du Royaume-Uni et nos amis et alliés au sein de l'Union européenne* ».

A Bruxelles, un porte-parole de l'UE a indiqué que « *tout était prêt* » pour cette activation de l'article 50. Le déclenchement du Brexit ouvre une période de négociations de sortie de l'UE qui doit durer au maximum deux ans.

### **L'INDEPENDANCE DE L'ECOSSE ?**

L'annonce intervient après le feu vert du Parlement britannique est confrontée au risque d'un nouveau référendum d'indépendance en Ecosse, faisant planer un éclatement du Royaume-Uni.

La Première ministre d'Ecosse, Nicola Sturgeon, va demander au Parlement régional l'autorisation de réclamer cette nouvelle consultation. Il doit se prononcer ce mercredi. Nicola Sturgeon a justifié sa demande par « *le mur d'intransigeance* » opposé par le gouvernement britannique aux demandes des Ecossais concernant le Brexit, alors qu'ils veulent rester dans le marché unique européen.

*La Voix du Nord 21 mars 2017*

### **Au bord du Brexit**

**ROYAUME-UNI.** La Première ministre britannique Theresa May va déclencher le processus de sortie de l'Union européenne, une première historique qui ouvre deux ans de difficiles négociations au résultat imprévisible.

Le Royaume-Uni devrait ainsi se retrouver en 2019 hors de l'UE après le référendum du 23 juin 2016 qui a décidé du Brexit avec 52 % des voix et laissé le pays profondément divisé, réveillant les velléités indépendantistes des Ecossais.

### **THERESA MAY SOUHAITE UNE RUPTURE « CLAIRE ET NETTE » AVEC L'UNION EUROPEENNE**

Des dizaines de milliers de Britanniques ont manifesté à Londres contre le Brexit, à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire du club européen. L'activation de l'article 50 du Traité de Lisbonne, qui lancera la procédure de divorce, sera notifiée dans une lettre remise au président du Conseil européen Donald Tusk.

Mme May pourrait annoncer au Parlement britannique, devant lequel elle s'exprimera mercredi, l'envoi de la missive. La veille, le Parlement écossais devrait

voter une motion autorisant sa Première ministre Nicola Sturgeon à réclamer à Londres un nouveau référendum sur l'indépendance. Mme Sturgeon s'appuie sur le vote des Ecossais, à 62 % pour le maintien dans l'UE, pour refuser d'être entraînée dans le Brexit. Mais Theresa May refuse qu'un tel référendum se tienne pendant les négociations de sortie, ce qui affaiblirait sa position. Elle souhaite une rupture « *claire et nette* » avec l'UE, avec sortie du marché unique, pour pouvoir limiter la liberté de circulation des immigrants européens, une des raisons principales du vote en faveur du Brexit. Côté UE, « *tout est prêt* » pour les négociations, avec en ouverture l'addition présentée à Londres pour tous les engagements pris dans le cadre du budget européen, un chiffre estimé entre 55 et 60 milliards d'euros par un responsable européen.

*L'Union 27 mars 2017*

### **Theresa May en Ecosse à deux jours du lancement officiel du Brexit**

**ROYAUME-UNI.** A deux jours du lancement du Brexit, la Première ministre britannique Theresa May s'est rendue hier en Ecosse pour répéter que ce n'était « pas le bon moment » de réclamer l'indépendance, alors que la crise politique continue en Irlande du Nord.

Theresa May la Première ministre britannique, s'est entretenue hier, avec son homologue écossaise Nicola Sturgeon. C'est la première fois que les deux femmes se voient en tête en tête depuis que la dirigeante écossaise a annoncé il y a deux semaines son intention de réclamer un nouveau référendum d'indépendance pour la fin 2018 ou début 2019. « *Ma position n'a pas changé et elle est très simple : ce n'est pas le moment d'évoquer un deuxième référendum sur l'indépendance. Au moment de commencer les négociations pour quitter l'Union européenne, nous devrions nous rassembler plutôt que de nous diviser* », a répété Theresa May à la cheffe du parti indépendantiste SNP alors qu'elle s'apprête à lancer les négociations de divorce avec Bruxelles.

#### **Le processus du Brexit lancé demain**

Demain, Londres activera l'article 50 du Traité de Lisbonne qui lancera officiellement le processus de sortie de l'Union européenne, neuf mois après le vote des Britanniques pour quitter l'UE.

L'ambassadeur du Royaume-Uni à Bruxelles Tim Barrow devrait remettre en milieu de journée au Conseil européen la lettre de huit pages, selon le *Sunday Times* ouvrant ainsi la voie à deux ans de négociations qui mettront fin à 44 ans d'une relation en dents de scie. En Ecosse, Nicola Sturgeon revendique un nouveau référendum d'indépendance, deux ans après celui de septembre 2014.

Il faut dire que 62 % des Ecossais ont voté pour rester dans l'UE et, selon elle, le Brexit menace des dizaines de milliers d'emplois écossais.

Aujourd'hui, le Parlement écossais devrait voter sans problème la motion l'autorisant à réclamer à Londres ce nouveau référendum. Theresa May elle va faire valoir, dans un discours, qu'elle ne permettra pas que le pays soit « *affaibli* » par les velléités écossaises. D'autant qu'un autre casse-tête occupe Londres, où les républicains du Sinn Féin et les unionistes du DUP doivent trouver un accord dans les heures qui viennent sur une coalition gouvernementale, faute de quoi la province pourrait être administrée provisoirement par Londres.

*La Voix du Nord 28 mars 2017*

### **Brexit J+1 : cinq questions pour comprendre ce qui va se passer**

**ROUYAUME-UNI.** Neuf mois après le vote pour le Brexit, le Royaume-Uni a lancé hier le processus historique de sortie de l'Union européenne, ouvrant deux ans de difficiles négociations pour couper les amarres en 2019.

#### **Quel calendrier ?**

Londres et l'UE disposent de deux années pour boucler les négociations de sortie. Les Etats membres, sans le Royaume-Uni, se réuniront le 29 avril afin d'adopter les orientations des discussions, qui commenceront sans doute dans deux mois. En principe, un accord doit être trouvé avant octobre 2018.

#### **Que va-t-on négocier ?**

Les Européens souhaitent d'abord mettre sur la table l'addition pour Londres de la sortie du club, chiffrée à 60 milliards d'euros (engagements pris jusqu'en 2020, retraites des fonctionnaires européens...). Mais le ministre britannique du Brexit, David Davis, ne veut « *pas voir un tel montant changer de main* », tandis que l'UE « *agira de manière unie et préservera ses intérêts* », a affirmé le Conseil européen hier. En parallèle, Theresa May souhaite discuter « *le futur partenariat* », notamment commercial. Or Bruxelles souhaite dissocier les deux.

#### **Quel Brexit ?**

Après avoir préconisé une rupture « *claire et nette* », ou Brexit « *dur* », en janvier, Theresa May a averti hier qu'il n'y aurait « *pas de retour en arrière* ». Le Royaume-Uni va donc sortir du marché unique mais aussi de la Cour de justice de l'UE.

Mais Theresa May ambitionne de garder « *l'accès le plus large possible* » au marché unique, grâce à un « *nouvel accord de libre-échange* ». Et promet de rester « *le meilleur ami* » de l'UE tout en s'ouvrant « *au-delà des frontières de l'Europe* ».

Côté immigration, la Première ministre juge que « *le Brexit doit permettre de contrôler le nombre d'Européens qui viennent au Royaume-Uni* ». Elle a donc assuré hier que leur sort serait « *une priorité* » des négociations. Mais il lui faudra aussi garantir les droits des 1,2 million de Britanniques qui vivent dans l'UE.

#### **Quel type d'accord ?**

L'article 50 ne porte que sur le divorce entre le Royaume-Uni et l'UE. Pour ce qui est de leurs relations futures, il faudra d'autres négociations... D'où l'idée d'un accord de transition pour que la sortie se fasse « *par étapes* ».

**Et en cas d'échec ?**

Barrières douanières, taxes... Le Royaume-Uni se retrouverait tributaire des accords commerciaux conclus sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce. Un coup dur pour un pays qui réalise la moitié de ses échanges avec l'UE.

*La Voix du Nord 30 mars 2017*

# LE PARLEMENT EUROPEEN

## Marine Le Pen perd son immunité

**BRUXELLES.** Le Parlement européen a levé hier l'immunité parlementaire de la dirigeante d'extrême droite et eurodéputée Marine Le Pen à la demande de la justice française, qui lui reproche d'avoir diffusé des images d'exactions du groupe Etat islamique sur Twitter. Convoquée en avril 2016 par un juge d'instruction français dans cette affaire Marine Le Pen, candidate à la présidentielle française, avait refusé de s'y rendre, invoquant son immunité parlementaire.

La levée de l'immunité de Mme Le Pen est à effet immédiat.

Elle ne concerne que cette enquête et pas celle sur des soupçons d'emplois fictifs d'assistants de députés de son parti, le Front national, au Parlement européen, dans laquelle sa cheffe de cabinet a été mise en examen.

*La Voix du Nord 3 mars 2017*

## FN : un deuxième assistant parlementaire européen mis en examen

**PARIS.** Charles Hourcade, assistant parlementaire d'une députée FN au Parlement européen, a été mis examen dans l'enquête sur des soupçons d'emplois fictifs visant le parti frontiste.

Convoquée hier chez le juge d'instruction dans cette affaire, Marine Le Pen ne s'est pas rendue à sa convocation dénonçant « *une opération politique* » à moins de 50 jours du premier tour de la présidentielle.

En attendant les investigations des magistrats se poursuivent : Charles Hourcade, un temps recensé comme graphiste du Front national à Nanterre, a été mis en examen le 6 mars pour « *recel d'abus de confiance* », selon cette source.

Il s'agit de la deuxième mise en examen dans ce dossier, après celle de la cheffe de cabinet de Marine Le Pen, Catherine Griset. Cette dernière est soupçonnée d'avoir été salariée comme assistante parlementaire « *accréditée* » de Mme Le Pen au Parlement européen de décembre 2010 à février 2016, un statut qui suppose une présence effectif à Strasbourg ou Bruxelles, alors qu'elle exerçait en fait ses activités au sein du parti.

Charles Hourcade, assistant parlementaire de l'eurodéputée frontiste Marie-Christine Boutonnet, est, pour sa part, suspecté d'avoir indûment perçu « *environ 37 000 euros brut entre septembre 2014 et février 2015* », a précisé une source proche de l'enquête. Convoquée cette semaine chez le juge, Marie-Christine Boutonnet ne s'est pas rendue à sa convocation.

L'information judiciaire a été ouverte en décembre par le parquet de Paris, qui menait une enquête préliminaire depuis mars 2015.

Les juges d'instruction tentent de déterminer si le FN a mis en place un système pour rémunérer ses cadres ou employés avec des fonds publics de l'Union européenne, via des contrats d'assistants de députés.

Le Parlement européen, qui s'est constitué partie civile dans cette affaire, avait saisi la justice française sur les cas d'une vingtaine d'assistants parlementaires.

En cause, leur présence à des postes figurant dans le dernier organigramme du parti en France, qui peut faire douter de leur emploi effectif à l'assemblée siégeant à Strasbourg.

Pour les salaires versés à Catherine Griset mais également à son garde du corps Thierry Légier, le Parlement européen réclame environ 340 000 euros à Mme Le Pen.

*La Voix du Nord 11 mars 2017*

# La Région

## Méthanisation et agriculture

### Julien et Etienne, deux ingénieurs qui innovent

**BEAUVAISIS.** Grâce à l'aide de financeurs soutenus par l'Europe, deux jeunes ingénieurs, Julien Delgove et Etienne Demeiller, ont créé un bureau d'étude à Saint-Paul (60) qui aide les agriculteurs à se lancer dans la méthanisation.

Méthanisation. Si le mot peut faire peur, c'est parce qu'il est encore peu connu. Pourtant, ces dernières années, les pouvoirs publics, l'Europe en tête, tentent de le démocratiser auprès des professionnels des activités agricoles, industrielles, agroalimentaires ou des collectivités.

Mais la méthanisation, qu'est-ce que c'est ?

Cela consiste à valoriser des déchets (par exemple le fumier pour le domaine agricole). Ces derniers sont stockés, mélangés et placés pendant plus d'un mois dans un « digesteur » à une température de 40 degrés. Le processus crée un « biogaz », mélange de méthane, d'eau et de dioxyde de carbone. Ce biogaz est un trésor économique pour les producteurs qui le revendent à ERDF et GRDF. Le digesteur crée aussi un digestat, qui sert d'engrais naturels pour l'épandage des terres agricoles.

Les deux ingénieurs petit-fils et fils d'agriculteurs ont pris conscience du potentiel de cette méthanisation et ont créé le bureau d'études EnerBioflex, basé à Saint-Paul (près de Beauvais dans l'Oise).

Ce bureau aide les agriculteurs souhaitant se mettre à la méthanisation sur les aspects financier et technique.

En six mois d'existence, EnerBioflex a déjà suivi sept dossiers dans la région Hauts-de-France. Leur mission est de guider les agriculteurs dans les projets de méthanisation, par une étude de faisabilité en matière de qualité des sols ou de quantité prévisionnelle de déchets utilisés... Les ingénieurs abattent un travail considérable pour dissiper « *les fortes interrogations* » des agriculteurs avant d'investir un, voire plusieurs millions d'euros, dans une usine de méthanisation.

On assiste ainsi de plus en plus à des groupements d'agriculteurs qui exploitent la même usine, comme à Valenciennes (59).

Les jeunes ingénieurs assurent un suivi auprès des agriculteurs jusqu'à ce que l'usine de méthanisation trouve son rythme de croisière. L'accompagnement peut durer trois ans... « *Nous arrivons à un stade précoce du projet*, souligne Etienne Demeiller, *car les agriculteurs sont de très mauvais communicants et ne savent pas rassurer les habitants avant de construire une usine de méthanisation. Parfois, on commence à faire appel à nous lorsque les gens ont déjà les panneaux de contestation entre les mains...* ».

Le bureau d'études de Saint-Paul travaille à l'organisation de réunions publiques et visites d'usines déjà existantes pour rassurer les populations locales. Les deux ingénieurs réussissent à dissiper les principales craintes quant aux nuisances, comme « *les odeurs, les va-et-vient* » de camions ou encore les risques d'incendie et explosion.

L'utilisation des réseaux sociaux sur le net est aussi un levier fortement utilisé par les deux ingénieurs, qui savourent aujourd'hui « *la volonté politique et le soutien financier* » autour de la méthanisation. « *Les gouvernements et le ministère de l'environnement booste la filière* ». L'Europe aussi... « *Dans notre projet, nous avons été aidés par Oise initiative et France active du réseau entreprendre* », détaille Julien Delgove, deux financeurs soutenus par les fonds européens de développement économique et régional (FEDER).

### **Le financement :**

70 % Emprunt bancaire

10 % Fonds propres

20 % ADEME, Région, FEDER

**Financement d'une usine de méthanisation. Le financement de chaque organisme (ADEME, Région, FEDER) varie d'un projet à l'autre.**

*Le Courrier 3 mars 2017*

### **Pop school : une école d'avenir. On y forme des développeurs web en six mois**

**VALENCIENNES. Pop school, lancée fin 2015 sous l'impulsion de l'Europe et de l'agglomération de Valenciennes, est une école numérique, basée aux Rives créatives de l'Escaut à Anzin. Elle forme des développeurs web en six mois.**

Entre Valenciennes et Anzin s'étend un terrain de 120 000 m<sup>2</sup> en passe de devenir l'un des pôles numériques de la Région. La future Silicon valley valenciennoise.

La Serre numérique, une pépinière de start-ups et d'écoles tournées vers le design et les jeux vidéos, a été la première à s'installer là, sur les anciennes friches de Vallourec (fabricant de tubes en acier). Elle a été rejointe, tout récemment, par la cité des congrès et Pop school, qui occupe le rez-de-chaussée du bâtiment « Nouvelle forge », en référence aux forges de Vallourec.

Pop school accueille un public qui a été, à un moment donné, en rupture avec le système scolaire classique. C'est pourquoi il était important de rompre avec cette atmosphère et d'insuffler un esprit d'entreprise. Pour autant, on ne se la coule pas

douce à Pop school. La formation dure six mois. Six mois intensifs pour devenir développeur web et apprendre les langages, entre l'enseignement du formateur et un travail autonome.

*« Il y a trois types de profils, explique Brahim Sellam, le chef de projet. Il y a ceux et celles qui n'y connaissent rien. Il y a les bidouilleurs et ceux qui ont un bagage solide. Les niveaux vont du CAP au Master ».*

Les élèves ont entre 18 et 25 ans. Passés les six mois, ils ne sont pas lâchés dans la nature. L'école travaille avec un vivier d'entreprises que les profils issus de Pop school peuvent intéresser.

L'agglomération Valenciennoise Métropole a cru en ce projet. Tout comme l'Europe sans qui l'école n'aurait pas pu voir le jour. En effet, Pop school est financée à 92 % par le fonds social européen de l'initiative emploi jeune. Soit une enveloppe de 900 000 euros sur trois ans, prolongée jusqu'en décembre 2017. Après ? Brahim Sellam aimerait que l'école obtienne un titre professionnel pour obtenir d'autres financements.

En attendant, Pop school continue sur sa lancée avec la promo 3, en cours de formation : vingt garçons et trois filles. Pour l'heure, les métiers du numérique restent essentiellement masculins. Ce que regrette le responsable. *« Mais le premier élève issu de Pop school à avoir été embauché est une fille, Manon ! »*, souligne Baptiste Dufour, chargé de communication. Le succès grandissant, l'école compte déjà une cinquantaine de pré-inscrits pour la prochaine session. La formation est reconnue dans le milieu du numérique et les débouchés sont avérés : la totalité de la première promo a trouvé du travail.

*« Le gros point fort de Pop school est le recrutement sur des critères de motivation »*, précise Romain, un étudiant. Seul un test d'entrée de validation des compétences basiques du codage est effectué.

## LE FINANCEMENT

Europe : 921 434,90 €

Valenciennes métropole : 81 323,70 €

Coût total du projet : 1 002 758,20 €

*Le Courrier 10 mars 2017*

***« Au débat lundi, l'Europe a été remarquablement absente... »***

**METROPOLE LILLOISE.** Pierre Moscovici, commissaire européen aux Affaires économiques et monétaires, vient aujourd'hui parler de l'avenir de l'Union avec les

**élèves du lycée international hôtelier de Lille, les apprentis du lycée Jean-Rostand de Roubaix et les étudiants de l'EDHEC.**

**Vous venez à la rencontre de jeunes dans la métropole lilloise. Comment fait-on pour réveiller chez eux le désir d'Europe ?**

« Je veux leur adresser deux messages : leur dire que l'Europe est à leur côté. Je visiterai des structures financées par des fonds européens qui aident des jeunes en difficulté. Je leur rappellerai que sans l'initiative européenne pour la jeunesse, un dispositif comme la garantie jeunes n'existerait pas. Je veux aussi leur dire à la veille de la présidentielle que l'Europe est leur avenir. Ils ont bien sûr le droit d'être en colère contre leurs aînés, contre les institutions, mais pour autant il ne faut pas casser l'Europe. Je suis conscient qu'ils ont payé leur tribut depuis la crise que celle-ci s'éloigne et que la priorité des priorités doit être la lutte contre le chômage des jeunes. Il y a aussi la nécessité d'écrire un nouveau récit européen avec en son cœur la jeunesse ».

**Que pensez-vous de la place de l'Europe dans notre campagne présidentielle ?**

« J'ai assisté au débat de lundi soir. L'Europe a été très remarquablement absente, évoquée uniquement en réaction contre le projet fou de Marine Le Pen de sortir de l'euro et de l'Europe. Son projet serait pour la France une perte catastrophique d'influence et aussi pour les Français une perte de pouvoir d'achat. Je sais que son projet plaît dans le Nord-Pas-de-Calais, mais ceux à qui elle s'adresse, notamment les ouvriers et les classes populaires, seraient les premiers lésés. L'inflation, c'est toujours un impôt pesant sur les plus pauvres. Entre les autres candidats, il y a plus que des nuances et cela n'a pas été assez perceptible dans ce débat ».

**Le projet du candidat de votre parti. Benoît Hamon, est-il réaliste ?**

« Je l'ai reçu ce mardi à Bruxelles. Il y a incontestablement dans son projet une dimension européenne positive. Il est l'un des seuls à poser le problème de la démocratisation de la zone euro. C'est vrai qu'aujourd'hui, nous faisons l'Europe sans assez rendre compte aux citoyens. Il a raison un Parlement de la zone euro, mais je pense que ce parlement doit être issu du Parlement européen et pas des parlements nationaux. Ceux-ci ne peuvent pas se substituer à la fois au Conseil des ministres, à la Commission et au Parlement européen. Je souhaite que son projet soit amendé, mais il a le mérite d'être sur la table ».

**La « clause Molière » sur les chantiers s'est invitée dans la campagne : une fausse bonne idée ?**

« C'est carrément une mauvaise idée. Si on a une clause Molière, on aura une clause Cervantès, Goethe ou Dante et on arrivera à une forme de nationalisme linguistique qui comporte plus de dangers que de bénéfices. La vraie réponse, c'est de reprendre la directive travailleurs détachés, de parvenir au principe « à travail égal, salaire égal » avec les conditions sociales, non pas du pays d'origine, mais du pays de destination. C'est ce que la Commission propose ».

# ERASMUS

## Le lycée devient international

**HIRSON.** Dans le cadre « ERASMUS+ », le lycée Joliot Curie accueille durant une semaine, 40 étrangers venus d'Allemagne, d'Italie, de Turquie et de Bulgarie. Une semaine où linguistique et découvertes sont au programme. Près de 24 élèves sont hébergés chez l'habitant et 16 adultes, dont trois proviseurs, sur l'étang de Blangy. Les projets mis en place en 2015 s'achèvent durant cette année 2017. Ils ont porté sur le thème de la consommation équitable et du citoyen responsable. De nombreuses activités ont été proposées. Suite à la découverte de l'établissement, une réunion de travail sur le « vivre sainement » et sur le sucre dans l'alimentation était organisée. Durant ce séjour, deux sorties sont envisagées, à Lille pour découvrir la fabrication du nougat et à Reims pour la fabrication du fameux biscuit Brossier. Pour les responsables Mesdames Rennesson et Locquet, toutes deux professeurs d'Anglais, *« le but affiché pour les années futures, est d'élargir le partenariat en sachant que tout peut être envisagé grâce aux subventions européennes ».*

L'Union 8 mars 2017

## Un mois de stage en Allemagne

**LA FERE.** Quatre élèves du lycée professionnel Jean Monnet vont partir un mois en Allemagne. Quatre jeunes filles en terminale Gestion administrative au lycée professionnel Jean Monnet, vont, à la fin de la semaine, quitter leurs habitudes et leurs cocons familiaux pour vivre une expérience unique en Allemagne : effectuer leur stage à Erfurt, en Thuringe, dans les services de la chancellerie allemande.

### UN ECHANGE DANS LE CADRE D'ERASMUS+

*« C'est la première fois que le lycée organise un tel échange, se réjouit Sabine Lancelot, directrice déléguée aux formations professionnelles et technologiques, à l'initiative de ce projet avec Sophie Laporte, professeur de français/allemand. Cela a été long à mettre en place, mais je pense que cela va être une vraie réussite ».*

Durant quatre semaines, par le biais d'un programme Erasmus+ qui favorise les études à l'étranger, et avec le soutien du Conseil régional des Hauts-de-France, les quatre lycéennes vont travailler et découvrir la culture d'Outre-Rhin.

Les jeunes filles seront hébergées en auberge de jeunesse, les repas et le transport sont pris en charge par le lycée.

Sophie Laporte, leur professeur, ainsi que Julian, un jeune allemand de 20 ans actuellement en service civique au sein du lycée, les accompagneront pour leurs premiers pas dans cette ville de plus de 200 000 habitants qui devrait, en effet, les changer de La Fère.

*« Ce sont des personnes sérieuses, j'ai confiance en elles, confie leurs professeur. La barrière de la langue ne sera pas un frein pour elles puisqu'elles sont motivées. Cette expérience leur apportera un vrai plus sur leur CV. A la fin de leurs stages, après un examen, elles obtiendront une attestation « euromobipro », ce sera un vrai atout pour leur future recherche d'emploi ».* Les jeunes filles embarqueront à bord du train qui les conduira vers l'Allemagne ce dimanche. Elles ne reviendront sur les terres axonaises que le 7 avril prochain.

*L'Union 9 mars 2017*

# L'UNION EUROPEENNE

## **Donald Tusk réélu président du Conseil européen**

**DIPLOMATIE.** Le Polonais Donald Tusk a été réélu, hier, président du Conseil européen malgré l'opposition de son pays d'origine. Agé de 59 ans, ce natif de Gdansk, la ville des chantiers navals berceau du syndicat Solidarnosc, occupe depuis décembre 2014 ce poste clé des institutions européennes. Pour Varsovie, c'est le signe que l'Union européenne est soumise au « *diktat de Berlin* », a dénoncé le ministre polonais des Affaires étrangères, Witold Waszczykowski.

*L'Union 10 mars 2017*

## **Varsovie a bloqué hier l'adoption des conclusions du sommet de l'Union européenne**

**VU.** Varsovie a bloqué hier l'adoption des conclusions du sommet de l'Union européenne après s'être en vain opposé à la réélection du Polonais Donald Tusk à la présidence du Conseil européen. La Première ministre polonaise Beata Szydlo lui reproche d'avoir abusé de ses fonctions en s'impliquant personnellement dans la vie politique de la Pologne aux mains de la droite conservatrice.

*La Voix du Nord 10 mars 2017*

## **Cour de justice de l'UE : une entreprise peut bannir sous conditions les signes religieux**

**LUXEMBOURG.** La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a estimé que le règlement interne d'une entreprise pouvait sous certaines conditions prévoir l'interdiction du port visible de signes religieux ou politiques, comme le foulard islamique.

Une telle interdiction « *ne constitue pas une discrimination directe* », explique la cour, mais elle doit être justifiée par la poursuite d' « *un objectif légitime* », par exemple une politique affichée de neutralité vis-à-vis des clients.

Elle se prononçait sur deux dossiers, en Belgique et en France, de femmes musulmanes estimant avoir été discriminées au travail, en l'occurrence licenciées, car elles portaient le voile.

La cour basée au Luxembourg a harmonisé son argumentaire juridique mais publié deux arrêts distincts. Dans le cas français, l'absence *a priori* de règlement interne dans l'entreprise rend les circonstances particulières.

Il appartiendra *in fine* aux plus hauts juges français et belges, qui demandaient à la cour son interprétation du droit, de trancher légalement ces litiges.

Le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) a jugé les avis « *en demi-teinte* », tandis qu'en Belgique, l'Unia, le centre interfédéral pour l'égalité des chances, s'est félicité d'un arrêt qui « *apporte de la clarté juridique* ».

« *La législation antidiscrimination se prêtait à des interprétations différentes, ce qui a donné lieu à une jurisprudence très divergente, reflétant diverses sensibilités à l'égard de la place de la religion dans la société* », note le directeur d'Unia, Philippe Charlier.

La question du port du foulard islamique reste complexe dans l'UE, où les opinions et les pratiques sont très variées. En France comme en Belgique, deux Etats historiquement attachés aux principes de laïcité et de neutralité, les signes religieux visibles sont bannis pour les travailleurs du secteur public.

La justice se devait de prendre en compte deux libertés potentiellement en conflit : celle d'adhérer à une religion et de le manifester, et celle de la liberté d'entreprise.

*La Voix du Nord 15 mars 2017*

## **60 ans après, la volonté d'un nouveau départ**

**UNION EUROPEENNE.** Les dirigeants européens ont signé, hier à Rome, un nouvel engagement pour les dix ans à venir.

Soixante ans après la signature du Traité fondateur de leur Union, aujourd'hui fragilisée, y compris par le divorce décidé par le Royaume-Uni, les dirigeants européens ont affirmé hier à Rome leur volonté de prendre un nouveau départ. « *Prouvez aujourd'hui que vous êtes les dirigeants de l'Europe* », a lancé le président du Conseil européen, Donald Tusk aux 27 chefs d'Etat et de gouvernement réunis au Capitole, dans la salle des Horaces et des Curiaces où fut signé le traité fondateur de l'Union européenne le 25 mars 1957.

Accueillis par le chef du gouvernement italien Paolo Gentiloni, les chefs d'Etat et de gouvernement des 27 ont chacun à leur tour traversé la grande place du Capitole, dessiné par Michel-Ange, avant de signer un nouvel engagement solennel en faveur de l'Europe. « *Il y a des signatures qui durent* », a affirmé le président de la

Commission européenne Jean-Claude Juncker en paraphant ce document, la « Déclaration de Rome », avec le même stylo utilisé par son prédécesseur luxembourgeois. Dans leur déclaration, les 27 réaffirment que leur « *Union est une et indivisible* », en réponse explicite au Brexit.

« *Aujourd'hui à Rome, nous renouvelons l'alliance unique de nations libres qui a été lancée il y a soixante ans par nos prédécesseurs* », a rappelé de son côté M. Tusk. Mais au-delà des vœux pieux, la « Déclaration de Rome » n'a pu échapper aux divisions qui opposent les Européens, notamment ceux de l'Ouest et de l'Est. Ainsi, l'Europe à « *plusieurs vitesses* », le contentieux le plus disputé, est devenue dans la Déclaration de Rome une Europe à des « *rythmes différents* ».

Les 27 s'engagent à « *agir de concert, si nécessaire à des rythmes différents et avec une intensité différente, tout en avançant dans la même direction, comme nous l'avons fait par le passé, conformément aux traités et en laissant la porte ouverte à ceux qui souhaitent se joindre à nous plus tard* ».

Un paragraphe minutieusement rédigé pour tenter de rassurer la Pologne et les autres pays réticents, qui redoutent d'être exclus du « club » en raison de leur opposition récurrente aux projets de Bruxelles, en ce qui concerne par exemple les politiques migratoires.

*L'Union 26 mars 2017*

### **Pour Marine Le Pen, l'UE « va mourir »**

**POLITIQUE.** La candidate du Front national a promis hier en réunion publique à Lille que l'Union européenne allait « mourir » si elle est élue présidente en mai prochain.

Devant plusieurs milliers de partisans dans un zénith de Lille pratiquement plein, la présidente du Front national a paraphrasé hier Châteaubriand : « *Un siècle nouveau est né, mes amis, et il s'est mis en marche* ».

« *Nous allons vivre trois événements majeurs* », a prédit celle que les sondages donnent à égalité avec Emmanuel Macron au premier tour mais nettement battue par lui au second. Premier de ces événements, c'est « *l'Union européenne qui va mourir parce que les peuples n'en veulent plus. Nous allons changer d'Europe, car l'idée européenne est mise à mal par ces fossoyeurs que sont les fédéralistes* », a assuré Mme Le Pen, lui préférant l'Europe des « *coopérations* ».

#### **« L'INSURRECTION DEMOCRATIQUE DU PEUPLE EST EN MARCHÉ »**

Mme Le Pen prône officiellement, si elle arrive au pouvoir, une négociation de six mois avec l'Union européenne pour « *retrouver les souverainetés budgétaire, territoriale, législative et monétaire* ». A l'issue de cette période, elle organiserait un référendum sur la sortie de l'UE, promettant de quitter l'Elysée si les Français votent à l'inverse de ce qu'elle aura prôné. Autres événements marquants à venir d'après la

dirigeante d'extrême droite, « *la fin de la mondialisation sauvage* » et « *le multiculturalisme démasqué* ». face à une élection qu'elle présente, comme toutes les précédentes, comme un « *choix de civilisation* », « *le seul vote utile est celui qui permet de changer concrètement les choses* », a affirmé Mme Le Pen. « *L'insurrection démocratique du peuple est en marche* », affirme Mme Le Pen en assurant : « *Nous ne nous déroberons pas, nous avons rendez-vous avec l'Histoire* ». Mme Le Pen s'est « *félicitée* » que les « *mondialistes nous regardent avec crainte*. (...) *L'heure de la grande confrontation démocratique des mondialistes et des patriotes est arrivée* ». Elle avait auparavant critiqué ses adversaires principaux d'après les sondages, Emmanuel Macron mais aussi François Fillon.

« *Ces politiciens développent une vision post-nationale, c'est-à-dire qu'ils cherchent à enterrer toute idée de communauté nationale. Ils sont chez nous la voix et le soutien de ceux qui véhiculent un esprit d'abandon et, on l'a vu depuis plusieurs décennies, de repentance* », a encore dit Mme Le Pen. « *Leur trahison, c'est le prix de leur admission dans la caste mondiale celle qui se réunit à Davos, qui passe sans vergogne de la fonction publique aux banques d'affaires* », référence à M. Macron, « *celle qui vit grassement du trafic d'influence international en utilisant un carnet d'adresses par exemple de Premier ministre* », accusation visant M. Fillon.

*L'Union 27 mars 2017*

# L'EUROPE

## Pour une Europe à « plusieurs vitesses »

**DIPLOMATIE.** L'Allemagne et la France ont appelé, hier, les pays de l'UE à accepter le scénario d'une Europe à « *plusieurs vitesses* », rejeté par les pays de l'Est, pour permettre à l'Europe de surmonter l'épreuve du Brexit. Réunis à Bruxelles, les dirigeants nationaux ont débattu de leur avenir à 27, après une réunion de jeudi marquée par une confrontation avec la Pologne, qui a tenté en vain d'empêcher la reconduction du Polonais Donald Tusk à la tête du Conseil européen.

### « PLUS VITE, PLUS LOIN »

« *La devise est que nous sommes unis, mais unis dans la diversité* », a déclaré la chancelière allemande Angela Merkel, évoquant l'objectif d'un texte préparé par les 27 dans l'optique du sommet de Rome, prévu le 25 mars. La délicate préparation de cette « Déclaration de Rome » a occupé pendant plusieurs heures les dirigeants, réunis sans la Première ministre britannique Theresa May, comme c'est devenu l'usage pour ces réunions sur l'avenir post-Brexit.

« *Il faut que l'on soit capable d'avancer plus vite à quelques-uns* », a appuyé le chef de l'Etat français François Hollande, car l'Europe a « *montré qu'elle n'était pas capable de prendre des décisions au bon moment* ». Il a cité la défense, la zone euro, l'harmonisation fiscale et sociale comme autant de domaines dans lesquels des groupes de pays doivent être « *capables d'aller plus vite, plus loin, sans fermer la porte à qui que ce soit* ».

D'autres pays, comme la Belgique, le Luxembourg ou l'Espagne ont apporté leur soutien à ce concept. Ce scénario n'instaure pas « *un nouveau rideau de fer entre l'Est et l'Ouest* », a assuré le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker. « *Ce n'est pas l'intention* », a-t-il assuré à l'adresse des pays de l'Est. Ces derniers, notamment ceux du groupe de Visegrad – Hongrie, République tchèque, Slovaquie et Pologne s'inquiètent de devenir des membres de seconde zone de l'Union.

*L'Union 11 mars 2017*

## La Turquie crie au racisme et au nazisme

**PAYS-BAS.** Le président turc n'a pas mâché ses mots après l'expulsion par les Pays-Bas d'une de ses ministres. Le président turc Recep Tayyip Erdogan a dénoncé un comportement rappelant « *le nazisme et le fascisme* » après l'expulsion par les Pays-

Bas d'une ministre turque qui devait participer à un meeting de campagne pour le renforcement de ses pouvoirs. Particulièrement remonté, il a affirmé que les Pays-Bas « *paieront le prix* » pour avoir expulsé samedi la ministre de la Famille Fatma Betül Sayan Kaya et avoir refusé d'autoriser une visite de son chef de la diplomatie Mevlut Cavusoglu. La participation des ministres turcs à des meetings visant à promouvoir auprès de la diaspora turque le vote du « oui » lors du référendum du 16 avril sur le renforcement des pouvoirs de M. Erdogan a donné lieu ces dernières semaines à des passes d'armes entre Ankara et plusieurs capitales européennes. Si plusieurs meetings, notamment en Allemagne, ont été annulés ces derniers jours, aucun pays européen avant les Pays-Bas n'avait pris la décision d'interdire purement et simplement la venue de ministres turcs.

#### « LA FRANCE N'EST PAS TOMBEE DANS CE PIEGE »

M. Erdogan a affirmé dans son discours que le traitement réservé à Mme Kaya et d'autres responsables turcs en Europe traduisait une montée « *du racisme et du fascisme* » et « *une forme d'islamophobie* ». Dans la matinée, des manifestants turcs ont brièvement remplacé le drapeau néerlandais par un drapeau turc au consulat des Pays-Bas à Istanbul, bouclé la veille par Ankara. La Haye a indiqué avoir « *protesté auprès des autorités turques, qui ont promis d'enquêter* ».

« *Nous avons été soumis à un traitement inhumain et immoral* », a déclaré à la presse Mme Kaya à son arrivée à l'aéroport d'Istanbul. « *Traiter ainsi une femme ministre est lamentable* », a-t-elle jugé.

Le ministre turc a en revanche pu atterrir à Metz, où il a participé à un meeting à l'invitation de la branche lorraine de l'Union des démocrates turcs européens, qui organise des meetings électoraux pour le parti AKP du président Erdogan. Dans son allocution, retransmise en directe par des chaînes turques, il s'en est pris aux Pays-Bas, qualifiés de « *capitale du fascisme* ».

M. Erdogan a remercié la France pour avoir autorisé la visite de son chef de la diplomatie. « *La France n'est pas tombée dans ce piège* », a-t-il dit.

*L'Union 13 mars 2017*

### **Turquie- Pays-Bas : la crise s'envenime**

**DIPLOMATIE.** La Turquie, furieuse de voir ses ministres privés de meetings électoraux en Europe, est montée d'un cran dans sa réponse en barrant la route du retour à Ankara à l'ambassadeur néerlandais et en accusant Angela Merkel de « *soutenir le terrorisme* ».

Les Pays-Bas sont dans le viseur du président Erdogan après leur décision d'empêcher deux ministres turcs de participer sur le sol néerlandais à des meetings en sa faveur

avec la diaspora turque, avant un référendum sur le statut présidentiel. Après avoir qualifié de « nazis » les dirigeants néerlandais, Ankara est passé aux mesures concrètes : la Turquie, a déclaré le vice-premier ministre, refuse le retour de l'ambassadeur Kees Cornelis van Rij « jusqu'à ce que les conditions que nous avons posées soient remplies » pour résoudre la crise. Et Numan Kurtulmus d'annoncer la suspension des relations au plus haut niveau avec les Pays-Bas.

Face à la crise, la responsable de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a jugé « essentiel d'éviter une nouvelle escalade et de trouver les moyens de calmer la situation ». Mais la tension a aussi grimpé avec l'Allemagne ces derniers jours, lorsque plusieurs villes allemandes ont refusé la tenue de meetings turcs. M. Erdogan s'en est pris à Angela Merkel. « Mme Merkel, pourquoi cachez-vous des terroristes dans votre pays ? Pourquoi n'agissez-vous pas ?, a lancé le président turc à la télévision. La chancelière a jugé ces propos « aberrants ».

*L'Union 14 mars 2017*

### **La crise avec l'Europe s'envenime**

**TURQUIE.** Le président turc Recep Tayyip Erdogan a invoqué, sur un ton virulent les tensions avec l'Europe pour promouvoir le « oui » au référendum du 16 avril sur ses pouvoirs, s'attirant de fermes répliques des Pays-Bas et de l'Allemagne. Promettant de « nouvelles mesures » contre La Haye après une série de sanctions diplomatiques, annoncées lundi, pour avoir empêché deux ministres turcs d'assister à des meetings de campagne de la diaspora turque.

M. Erdogan a dénoncé un « terrorisme d'Etat » et n'a pas hésité à évoquer Srebrenica pour éreinter les Pays-Bas dont le contingent de Casques Bleus n'avait pas réussi à empêcher le massacre qui y a été commis en 1995 par les forces serbes de Bosnie.

Le Premier ministre néerlandais Mark Rutte a immédiatement réagi, qualifiant ces propos de « falsification nauséabonde de l'Histoire ». « Il continue à envenimer la situation », a-t-il ajouté. « Nous n'allons pas nous abaisser à ce niveau. C'est totalement inacceptable ». Réagissant aux violentes attaques d'Ankara depuis le début de la crise, le ministre allemand de l'Intérieur Thomas de Maizière a accusé hier le pouvoir turc de chercher par ses « provocations » contre l'Europe à se poser « en victime » pour peser sur le résultat du référendum.

En dépit de fréquentes frictions, Ankara reste un partenaire stratégique de l'UE, notamment dans la gestion de l'afflux de migrants vers l'Europe.

Mais à la lumière de la crise actuelle, le ministre des Affaires européennes Omer Celik a évoqué lundi un « réexamen » du pacte sur la lutte contre l'immigration conclu il y a un an avec l'Europe.

*L'Union 15 mars 2017*

## ***Piratage sur Internet dans le sillage de la crise entre la Turquie et l'UE***

**ISTAMBUL.** La crise entre la Turquie et l'Europe a débordé sur Twitter hier avec le piratage massif de comptes par de présumés hackers pro-Erdogan qui ont posté un message faisant écho à ses sorties sur le « nazisme » de l'Allemagne et des Pays-Bas.

Ce piratage, qui a frappé de nombreux comptes Twitter certifiés, sont ceux d'Amnesty international, du ministère français de l'Economie ou de la BBC Amérique du Nord, est survenu en pleine brouille diplomatique entre la Turquie et des pays européens, notamment les Pays-Bas et l'Allemagne, qui ont annulé des meetings électoraux de soutien à M. Erdogan ou refusé d'autoriser des ministres turcs à y participer. En moins de 140 caractères, quelques émojis et une croix gammée, les hackers ont condensé dans leur message la rhétorique incendiaire dont usent les responsables turcs, M. Erdogan en tête, depuis le début de la crise à l'encontre de l'Allemagne et les Pays-Bas.

« #Allemagne nazie#Pays-Bas nazis. Voici une petite claque ottomane pour vous. #Rendez-vous le 16 avril. Vous voulez savoir ce que j'ai écrit ? Apprenez le turc », indiquait le message en turc figurant sur des comptes piratés.

### **ALAIN JUPPE ET BORIS BECKER**

Le message est suivi d'une vidéo d'extraits de discours de M. Erdogan, actuellement en pleine campagne pour obtenir un renforcement controversé de ses pouvoirs lors d'un référendum prévu le 16 avril.

Des captures d'écran ont été diffusées montrant les comptes également piratés de l'ancien Premier ministre Alain Juppé, de l'ancien champion de tennis allemand Boris Becker ou encore du club de football allemand du Borussia Dortmund.

Le compte du Parlement européen a aussi été piraté.

*La Voix du Nord 16 mars 2017*

## ***60 ans des Traités de Rome***

### ***Que reste-t-il de l'Europe des pères fondateurs ?***

**On célèbre ce 25 mars le soixantième anniversaire de la signature à six des traités de Rome qui marquèrent la naissance de notre Europe. La brillante idée a vieilli sur l'autel de l'économie : qu'attendons-nous encore de l'Europe ?**

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, le continent européen est en ruine, apparemment irréconciliable avec 40 millions de victimes, dont la moitié des civils. Comment empêcher le retour de la guerre ? Comment réparer, reconstruire, relancer l'économie des pays ? Comment situer l'Europe entre les blocs des Etats-Unis et de l'Union soviétique ? L'heure est au chômage, aux privations, à la criminalité. Les Etats-providence se construisent là. L'idée européenne aussi, soutenue par les Etats-Unis et leur plan Marshall d'aide.

Déjà sensible dans l'entre-deux-guerres, le mouvement du rapprochement pacifique, économique et social des nations en Europe s'impose progressivement. De manière aussi philosophique, politique que pragmatique avec le visionnaire français Jean Monnet, commissaire général au Plan, Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères, son homologue belge Paul-Henri Spaak, le chancelier allemand Konrad Adenauer, le Hollandais Johan Willem Beyen, le Luxembourgeois Joseph Bech ou l'Italien Alcide de Gasperi. Ceux qu'on appelle d'ordinaire en s'inclinant avec déférence « *les pères fondateurs* ».

Le chemin est long et cahoteux jusqu'à la signature des traités de Rome, le 25 mars 1957, qui donnent naissance à la Communauté européenne et à Euratom sur la coopération en matière nucléaire civil. « *L'énergie est la base essentielle du développement d'une civilisation avancée* », dit Jean Monnet qui inspire le plan Schuman et aboutit le 18 avril 1951 à la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

La Communauté européenne de défense (CED), qu'on tente laborieusement de relancer aujourd'hui, est, en revanche, un échec. La menace communiste est présente à l'est mais on se méfie toujours de l'Allemagne, pourtant sans armée. L'Assemblée nationale française rejette le projet en août 1954.

Les convictions des europhiles sont plus fortes. « *Nous ne coalisons pas des Etats, nous unissons des hommes* », clame Monnet qui crée en 1955 un influent Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe.

Le Hollandais Beyen promeut avec ses voisins du nouveau Benelux un marché commun.

L'Allemagne envisage une intégration complète car il veut peser entre les USA et l'URSS. Les français avancent leur expertise atomique qui doit leur permettre de garder la main...

## **LE MOTEUR FRANCO-ALLEMAND**

Ces approches diverses, marché commun, coopération atomique, bloc européen, aboutissent après d'innombrables conférences, négociations et résolutions. L'intervention russe en Hongrie et l'expédition franco-britannique à Suez commandent d'accélérer le pas. Le président du Conseil, Guy Mollet, et le chancelier, Konrad Adenauer, donne l'ultime élan et alimente le nouveau moteur franco-allemand. On négocie jusqu'au matin même du 25 mars 1957 le statut des pays et des territoires d'outre-mer avant de signer dans la salle du palais du Capitole à Rome.

Soixante ans plus tard, nous vivons en paix dans un bel espace de prospérité et de défaut de liberté. Avec ses insupportables défauts (l'accroissement des inégalités sociales, les niveaux de vie disparates), ses dérives (les normes de Bruxelles, l'élargissement à 28 mal conçu, l'inédit Brexit en cours) qui excitent le national-populisme. Qu'attendons-nous désormais de l'Europe ?

*La Voix du Nord 25 mars 2017*

# ECONOMIE

## *L'appel de patrons pour « décarboner l'Europe »*

**ENVIRONNEMENT.** 80 patrons et une quarantaine de personnalités lancent un manifeste pour le climat afin de « garantir la paix ».

Quinze mois après la signature de l'Accord de Paris sur le climat, des personnalités du monde économique, académique et politique ont lancé un manifeste qui appelle à « *bâtir au plus vite un plan d'actions* » à la mesure de l'enjeu du climat pour « *aboutir en 2050 à des émissions de gaz à effet de serre aussi proches que possible de zéro* ».

Ils préviennent que « *l'accord de Paris sur le climat engage l'Europe à réinventer la totalité de son économie. Tout ou presque reste à faire* ».

### **« BOUSCULER AVEC UNE REVOLUTION DOUCE »**

Parmi ses 1 900 signataires, figurent notamment les patrons d'EDF, Bouygues, Vinci, Michelin, SNCF, ADP, Areva, Vallourec, l'ancien ministre PS Arnaud Montebourg et des économistes.

A l'origine du manifeste, le groupe de réflexion sur la transition énergétique Shift Project estime que « *les solutions techniques et organisationnelles sont là* ». Il faut « *bousculer* » avec une « *révolution douce* » et cesser de prendre des mesures « *anecdotiques* » face au défi climatique, a déclaré Jean-Marc Jancovici, président du think tank. Pour l'instant, la politique menée par les Etats européens ne permet, selon lui, « *en rien d'espérer limiter le réchauffement à 2° C* ».

Fin 2015, 195 nations ont adopté l'accord de Paris pour limiter le réchauffement sous le seuil de 2° C par rapport à l'avant-Révolution industrielle, dérèglement généré par la combustion des énergies fossiles.

Mais pour les scientifiques, cette limite reste encore très élevée, et les engagements nationaux pris à ce stade insuffisants. The Shift Project a élaboré neuf propositions. Parmi elles : fermer toutes les centrales à charbon, généraliser la voiture consommant moins de 2 litres/100 km, révolutionner le transport en ville, redonner l'avantage au train, rénover les logements anciens et les bâtiments publics, ou encore réussir le passage à l'agriculture durable.

*L'Union 22 mars 2017*

## *A 60 ans, l'Europe cherche un second souffle*

**DIPLOMATIE.** Les dirigeants européens se préparent à célébrer sans grand enthousiasme le 60<sup>e</sup> anniversaire du Traité de Rome.

Brexit, crise des migrants, montée des populismes, urgence d'une Europe sociale : les défis à relever sont nombreux et les propositions se multiplient pour améliorer le fonctionnement de l'Union qui célèbre ses 60 ans aujourd'hui.

Des crises existentielles, l'Union européenne en a connues beaucoup en 60 ans. Mais jamais encore un Etat membre n'avait décidé de la quitter. Ironie de l'histoire, le Royaume-Uni va enclencher la procédure de divorce au moment où l'Union célèbre son acte fondateur le Traité de Rome, nommé à l'origine « *Traité instituant la Communauté économique européenne* ». Ce même 25 mars 1957, dans la salle des Horaces et des Curiaces du Capitole à Rome, l'Allemagne, la France, l'Italie et les trois pays du Benelux, Belgique, Luxembourg et Pays-Bas, signaient le Traité Euratom.

Le défi posé désormais aux Européens est de rebondir pour ne pas mourir, de permettre à l'Union de fonctionner en réformant les institutions et leur fonctionnement, en instaurant une Europe « *à plusieurs vitesses* », pour « *permettre à ceux qui veulent avancer plus rapidement de le faire sans gêner, ni exclure les autres* ». L'idée fait son chemin.

Dont celui de la socialiste française Pervenche Bérès, qui demande la création d'un budget propre à la zone euro. Pendant que Guy Verhofstadt, président du groupe des démocrates et libéraux pour l'Europe et négociateur du Parlement européen sur le Brexit, propose de revenir sur la règle de l'unanimité, de réduire la taille de la Commission ou de n'avoir plus qu'un siège unique pour le Parlement européen. Mais la priorité est de redonner un souffle et de l'ambition au projet européen, ceux des pères fondateurs, insistent les responsables politiques. Peut-être s'agit-il aujourd'hui de les dépasser, en accomplissant cette Europe sociale et solidaire, à laquelle les peuples aspirent tant. C'est ce que propose y compris désormais le président de la Commission européenne, le Luxembourgeois Jean-Claude Juncker.

*L'Union 25 mars 2017*

## **Les pêcheurs angoissés par le Brexit**

**SOCIAL. Redoutant les conséquences néfastes du Brexit, les pêcheurs français se disent « oubliés » des débats.**

Les pêcheurs français, qui redoutent les conséquences néfastes du Brexit sur leur profession, peinent à s'intéresser à la campagne présidentielle, et se disent « *oubliés* » des débats, alors qu'une stratégie claire pour développer la filière apparaît plus que jamais nécessaire.

« *La campagne ? Quelle campagne ? La campagne de pêche... ?* », demande Antoine, un marin-pêcheur interrogé à Guilvinec (Finistère) à propos de la campagne présidentielle, un sujet qui ne l'intéresse pas. « *Je ne suis pas du tout la campagne. Je m'en fiche. Je ne suis pas sûr que ça change quelque chose d'avoir un président plutôt qu'un autre* »,

estime un peu plus loin sur le port Théo Felici, un matelot affairé à débarquer du poisson de L'Océanos, un chalutier de quinze mètres.

Les pêcheurs trouvent qu'on parle « *plus d'agriculture que de pêche* » dans la campagne. Avec près de 460 000 tonnes de poisson pêchées chaque année pour plus d'un milliard de chiffres d'affaires, la filière française pèse pourtant dans l'économie côtière.

En Bretagne, première région de pêche, c'est surtout le Brexit qui inquiète. Selon le comité national de pêches, la France est dépendante à environ 30 % des eaux britanniques, un taux qui monte à 50 % en Bretagne. « *Le Brexit ? C'est une catastrophe !* », assure Gaël Abjean, propriétaire de l'An Tuaz Coz, un fileyeur de 15,60 m. « *Les bateaux qui vont au large vont soit faire faillite, soit pêcher dans les eaux françaises et sur la bande côtière, qui est déjà saturée de petits bateaux* », soutient-il.

« *Si le politique n'a pas de vision, ça ne le fera pas. Le Brexit va être un électrochoc pour la pêche, or je ne vois pas de programme maritime chez les trois principaux candidats* », prévient Jean-Loup Velut, secrétaire général de la Coopération maritime, qui regroupe l'essentiel des structures coopératives de la pêche artisanale.

La profession fustige en outre le poids de la réglementation, avec plusieurs milliers de règlements qui découragent souvent les meilleures volontés.

« *C'est un véritable parcours du combattant pour s'installer* », assure Victor Bouvard, de la Fedopa, qui représente plusieurs organisations de producteurs.

« *L'espèce en voie de disparition aujourd'hui c'est le marin-pêcheur* », renchérit Olivier Le Nézet, président du comité des pêches de Bretagne.

L'Union 29 mars 2017

## **Brexit ? Lille Place Financière répond : Welcome dans la région !**

**REGION.** Le gouvernement britannique doit activer aujourd'hui l'article 50 du traité de Lisbonne, lançant ainsi la procédure de Brexit. La région espère pouvoir attirer des entreprises sur son sol, notamment dans le secteur financier.

C'est aujourd'hui que le gouvernement britannique activera l'article 50 du traité de Lisbonne. Le divorce devrait être consommé d'ici deux ans. « *Le passeport européen permet à une entreprise immatriculée dans un pays de l'Union européenne de travailler dans l'ensemble des pays de l'UE. Après le Brexit, les entreprises britanniques devront nécessairement avoir une implantation en Europe* », explique Grégory Sanson, président de Lille Place Financière, qui fédère les acteurs de la finance dans la région.

Conséquence : 10 000 à 20 000 emplois devraient quitter la City, selon la Tribune de Genève. « *Pour la sphère financière, c'est urgent. Il va falloir que les entreprises prennent des décisions dans les six mois à venir* ». La région s'apprête à saisir des opportunités. Lille Place Financière participe ainsi au groupe de travail mis en place par le conseil régional, la Métropole européenne de Lille et la CCI Hauts-de-France.

*« Une campagne de publicité a été lancée dans le métro londonien, des sets de table distribués dans les restaurants. Une permanence va ouvrir à Londres pour promouvoir l'implantation d'entreprises dans la région ».*

## **DUBLIN ET FRANCFORT**

Grégory Sanson explique : *« Il ne s'agit pas de concurrencer Paris. Nous sommes dans une démarche de coopération. Nous aurions davantage vocation à accueillir des structures de back-office (gestion). »* Anne Hidalgo, maire de Paris, a en effet de grandes ambitions, et veut faire de Paris la première place financière européenne, Mille banquiers d'HSBC rejoindront d'ailleurs la capitale française.

Cependant, selon La Tribune de Genève, la majorité des plus grandes banques du monde prévoient de délocaliser des milliers d'emplois avant tout à Dublin (langue anglaise, réglementations favorables...) et Francfort (présence d'institutions financières de premier plan, comme la Banque centrale européenne).

*La Voix du Nord 29 mars 2017*

### **Maison de l'Europe - Centre d'information EUROPE DIRECT Grande Thiérache**

2, rue Saint-Louis F-59610 FOURMIES

T : (33) 03 27 60 50 28 F : (33) 03 27 60 50 30 Courriel : [eurothierache@free.fr](mailto:eurothierache@free.fr)

Site Internet : [www.europedirectgrandethierache.com](http://www.europedirectgrandethierache.com)



**SUIVEZ-NOUS** sur FACEBOOK  
ET SOYEZ À L'AFFÛT DES NOUVEAUTÉS

<https://www.facebook.com/Europe.Direct.Gde.Thierache>